



Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux

Le vingt-six septembre,

Le Conseil Municipal de la commune de PERRUSSON, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr. GAULTIER Bernard, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : vingt septembre deux mille vingt-deux

Présents : MM BLOND, CHOMAUD, GAULTIER, LAZARD, MARAIS, MATHEVET, et Mesdames ADAM, COUZY, DESROCHES, GOULT-DELATTRE et NONET.

Excusés : Jannick BOISSEAU (procuration à R. BLOND), Christiane COLIN, Thibaut DE CHASSEY (procuration à C. MARAIS) Annie PUSSIOT (procuration à B. GAULTIER).

Secrétaire de séance : C. MARAIS

Nbre de conseillers en exercice : 15 Nbre de présents : 11 Nombre de votants : 14

Objet : 30/2022 -7. Finances locales 7.1 Décisions budgétaires

Fixation des tarifs 2022/2023 de la garderie

Monsieur le Maire explique qu'il convient de voter les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2022/2023. Monsieur le Maire rappelle que les tarifs applicables en 2021/2022 étaient les suivants :

Tarif mensuel	PERMANENT	
	Forfait matin <u>OU</u> soir	Forfait matin <u>ET</u> soir
1 enfant	28 €	39 €
2 enfants	49 €	71 €
3 enfants	63 €	91 €

Tarif à la séance	OCCASIONNEL	
	Matin <u>OU</u> soir	Matin <u>ET</u> soir
1 enfant	5 €	7 €
2 enfants	7 €	11 €
3 enfants	9 €	14 €

Monsieur le Maire propose de ne pas les augmenter pour l'année scolaire 2022/2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, l'exposé de Monsieur le Maire entendu :

- **FIXE** à l'unanimité des membres présents les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2022/2023 comme suit :

Tarif mensuel	PERMANENT	
	Forfait matin <u>OU</u> soir	Forfait matin <u>ET</u> soir
1 enfant	28 €	39 €

2 enfants	49 €	71 €
3 enfants	63 €	91 €

Tarif à la séance	OCCASIONNEL	
	Matin <u>OU</u> soir	Matin <u>ET</u> soir
1 enfant	5 €	7 €
2 enfants	7 €	11 €
3 enfants	9 €	14 €

- **AUTORISE** la proratisation des tarifs ci-dessus si besoin.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour expédition conforme,

Le maire,

B. GAULTIER

